



AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

LOT 6 291 869 (RUE DU DOMAINE-BELLEVUE)

Conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1), un avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 8 juillet 2024, il sera statué sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour la construction d'une habitation multifamiliale de douze (12) logements.

IMMEUBLE VISÉ :

Cette demande d'autorisation d'un usage conditionnel est faite à l'égard d'un terrain connu et désigné comme étant le lot numéro 6 291 869 du cadastre du Québec, portant le matricule 2904-04-2404 et ayant son frontage sur la rue du Domaine-Bellevue.

Le terrain vacant visé par la demande se situe à l'intérieur de la zone 1-R-34.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

La demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour une habitation multifamiliale a pour objet de permettre, selon les dispositions du règlement numéro 967 sur les usages conditionnels et du règlement de zonage numéro 748 et leurs amendements, la construction d'un immeuble de douze (12) logements sur le lot précité.

Des conditions peuvent s'ajouter à l'autorisation de cet usage, conformément à l'article 26 du règlement numéro 967 sur les usages conditionnels et ses amendements.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande d'autorisation d'un usage conditionnel doit se présenter le lundi, 8 juillet 2024 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 588, rue De Montcalm à Berthierville.

Donné à Berthierville, ce 21 juin 2024

Sylvie Dubois

Directrice générale et greffière